



## Demande de temps libre pour creation d'entreprise

Par **christophe**, le **28/03/2010** à **17:12**

Bonjour,  
mon amie veut créer son auto entreprise ,elle a demander a son employeur de reduire son temps de travail 39h en cdi (de travailler a temps partiel)celui-ci a refuser.  
Y-a-t-il un autre moyen pour prendre un peut de temps libre de son travail comme passer a 35h par exemple sans que l'employeur refuse.  
Elle voulait pas cesser entierrement son activiter afin de preserver une ressource si l'entreprise devait echouer.  
IL refuse tous dialogue a se sujet.

merci de me porter conseille  
christophe

Par **pepelle**, le **29/03/2010** à **13:43**

Bonjour  
Vous ne pouvez pas juridiquement hélas imposer un temps partiel à votre employeur  
Désolée ....